



Demarche pour obtenir certificat de nationalité française

Par **assimo13**, le **20/04/2009** à **15:37**

je vous expose mon cas qui est peut être un peu spécial et je vous prie d'avoir la patience de l'étudier et d'avoir l'amabilité de me conseiller.

je suis née en 1920 en algerie et vis en france et feu-mon père était secrétaire du sous-préfet d'une ville en algerie durant la colonisation française.les documents en ma possession(qui m'ont été fournis par le service des archives du ministère de l'intérieur français) attestent de ses loyaux services et de sa médaille de légion d'honneur en 1920.

actuellement je possède une carte ou il est spécifié nationalité française, et lorsque j'ai demandé la délivrance d'un certificat de nationalité française, car je me considère comme française, le ministère de la justice met du temps a me la fournir.je trouve contradictoire que je possède une carte nationale d'identité française et je ne puisse pas avoir mon certificat de nationalité.

je ne sais comment vous remercier et je vous adresse mes sincères salutations